



GRANDE-RIVIÈRE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Les Rivières, et sous la république. Ile-Libre,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton, perception et bureau de poste de Saint-Laurent ; paroisse de l'Abbaye du Grandvaux ; à 2 km de l'Église, 21 de Saint-Claude et 48 de Lons-le-Saunier. Altitude : 958^m.

Le territoire est limité au nord par Saint-Pierre, Saint-Laurent et Rivière-Devant ; au sud par Chaux-des-Prés, Château-des-Prés et Rivière-Devant ; à l'est par Lézat et Tancua ; à l'ouest par Prénovel et Saint-Maurice.

Il est traversé par la route départementale n° 10, de Besançon à Saint-Claude ; par le chemin de grande communication n° 28, de Clairvaux à Morez ; par les chemins vicinaux tirant à Chaux-des-Prés, à Prénovel, à l'Abbaye, des Brenets à la Cusant, et des Perrets à l'Abbaye ; par les biefs de la Maladie, de la Creuse, de Trémontagne ou d'Anchay, qui y prennent leurs sources ; par ceux des Creux, de la Reculée et du Lac.

Le village est situé dans le val du Grandvaux, au bord occidental du lac de l'Abbaye, Il se compose de hameaux et maisons isolées disséminées sur toute l'étendue du territoire. Les maisons sont construites en pierre, couvertes en bardeaux ou tavaillons et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 1052 habitants ; en 1846, 785 ; en 1851, 722, dont 354 hommes et 368 femmes ; population spécifique par km carré, 31 habitants ; 187 maisons, savoir : aux Chauvins 26, aux Guillons 20, aux Richards 5, aux Bouviers, 21, aux Bey 28, aux Brenets 13, aux Perrets 3, aux Faivre 11, sur l'Arête 5, au Pré-Cocu 2, au Moulin-Jean 1, au Moulin-Morel 1, au Moulin-Chaussin 1, à la ferme de la Motte 2 ; à la Grange-Veuillet 1, sur la Croix 2, à la Combe-Bride ou aux Burllet 3, au bas de la Joux 1, aux Combes-Martelet 1, chez Cattin 1, aux Cernois 6, sur la Côte 2, et à la ferme du Moulinet 2 ; 162 ménages.

État civil : les plus anciens registres datent de 1599. Autrefois l'Abbaye-en-Grandvaux.

Vocable : Notre-Dame.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives Départementales où Grande-Rivière a reçu les cotes GG1 à GG15. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 1 à 6, 3 E 4331 à 4340, 3 E 7941 et 7942, 3 E 10043 à 10046, 3 E 13012. Tables décennales 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 343 à 345, 5 Mi 490 à 493, 5 Mi 1236, 2 Mi 410, 2 Mi 1051, 2 Mi 1748 et 1749, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Les habitants émigrent pour aller fabriquer des fromages dans les départements du Jura et de l'Ain, et pour être commerçants ou domestiques dans les villes. Avant l'établissement des chemins de fer, un grand nombre s'occupaient du roulage et se chargeaient des transports dans toute la France.



Cadastre : Surface territoriale 2264^h 73^a divisés en 5025 parcelles que possèdent 448 propriétaires, dont 157 forains; surface imposable 2240^h, savoir : 753^h en bois, 679 en terres labourables, 316 en pâtures, 173 en prés-gras, 172 en friches, 126 en prés-secs et le surplus en cultures diverses et sol des bâtiments, d'un revenu cadastral de 7.412 fr. ; contributions directes 3.906 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, produit de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, peu de betteraves, de chanvre, de lin et de fourrages artificiels. On importe les deux tiers des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques porcs, et on y emploie des chevaux et des mulets, achetés hors du pays.

On trouve sur le territoire de la marne, des sablières, non exploitées, et des tourbières qu'on ne sait pas ménager. On y cultivait autrefois beaucoup de safran, mais cette culture ruineuse a été abandonnée depuis longtemps.

Foires : il y a trois foires, qui se tiennent les 28 mars, 2 juillet et 1^{er} octobre. Cette dernière, seule, est importante pour le commerce du bétail.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Laurent, Saint-Claude et Clairvaux. Leur principale ressource consiste aujourd'hui dans l'agriculture et le produit des fromageries. Plusieurs fabriquent des cuiviers et des seaux ; d'autres commencent à s'occuper d'horlogerie.

Il y a six châlets communaux, dans lesquels on fabrique annuellement 50.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité ; trois moulins à farine, à deux tournants, avec scieries à deux lames ; une scierie mécanique à trois lames de scie.

Les autres patentables sont : 10 voituriers, 4 tailleurs de pierre, 2 boisseliers, 1 marchand ambulant de fromages en gros, 1 forgeron, 1 cordonnier, 2 maréchaux-ferrants, 1 aubergiste, 1 marchand de cuirs en détail, 1 boucher et 1 marchand de vin en détail.

Il y avait autrefois deux brigades de douane, l'une aux Chauvins et l'autre à la Motte, mais elles ont été supprimées.

Biens communaux : une chapelle, au hameau des Chauvins, et 781^h 32^a de parcours, friches, bois, terres, tourbières, broussailles, d'un revenu cadastral de 916 fr.

Bois communaux : 606^h 72^a, dont 10^h et 200 stères de bois-sapins sont délivrés annuellement aux habitants.

Budget : recettes ordinaires 4.020 fr. dépenses ordinaires 4.020fr.

NOTICE HISTORIQUE

Tous les villages dispersés dans le Grandvaux ayant une origine et une histoire communes, nous réunirons les faits qui les concernent dans la Notice générale sur le Grandvaux. Trois châteaux, construits sur le territoire de Grande-Rivière, méritent seuls une mention spéciale.

Château de Chapex : Gérard 1^{er}, comte de Vienne et de Mâcon, en traitant avec Pierre, abbé d'Abondance, pour le rétablissement de l'abbaye du Grandvaux, se réserva l'avouerie de ce monastère. Guillaume II, son fils, fortement engagé dans la guerre qu'Étienne II, comte en Bourgogne, soutenait contre le duc de Méranie, fit construire des châteaux dans la plupart de ses terres. Craignant de voir le Grandvaux envahi, il éleva une forteresse sur une colline appelée *en Chapex*. Les religieux ne virent pas sans crainte s'élever cette forteresse menaçante. Humbert, abbé de Saint-Claude, devenu propriétaire, dès l'an 1244, de

l'abbaye du Grandvaux, trouva moyen de se rendre maître de ce château, en prêtant aux seigneurs de Vienne de fortes sommes, garanties sur cette forteresse. Son successeur finit par en faire l'acquisition de Jean de Vienne, en 1282, et le fit démolir. Il n'en reste plus de traces aujourd'hui.



Château Farols : La prévôté du Grandvaux était tenue héréditairement par une famille puissante, qui se divisa en plusieurs branches. Le lot échu à Pernette de Grandval, épouse de Michel de Ferriol, écuyer, du Dauphiné, devint un fief, qui fut appelé le fief des Ferriol ou des Farols. Un procès considérable s'engagea, au XV^e siècle, entre Étienne Fauquier, abbé de Saint-Claude, et Étienne Farol ou du Grandvaux. Ce dernier prétendait qu'il avait droit de pêcher à tous engins dans une partie du lac du Grandvaux, appelée la *Coinche des Farols*, soutenant que son père avait toujours joui de ce privilège. Il prétendait en outre que, comme héritier de Guillaume de Grandval, son oncle, possesseur du fief de la Ferté, il pouvait tenir des barques et pêcher dans toutes les rivières, les lacs et les ruisseaux du Grandvaux. Le 9 février 1445, il envoya ses domestiques placer des filets dans le lac de l'Abbaye. Guillaume Fauquier, vicaire perpétuel de l'église du monastère, Pierre de Joudes, son valet, et d'autres gens, s'emparèrent de ces filets et les portèrent au prieuré. Étienne Farol, instruit de ce fait, envoya immédiatement Pierre, son fils naturel, pour les réclamer. Après de vives explications, l'envoyé se retira en faisant des menaces. Un procès s'engagea devant le parlement de Dole et ne fut terminé que le 24 avril 1461, par une sentence favorable à Étienne Farol. Le fief et le château Farol après avoir appartenu longtemps à la famille Alépy de Vaux, de Salins, furent vendus à M. Michaud de la Tour, qui les céda en 1760, à M. Martelet, curé du Grandvaux. M. Martelet, de Lure, héritier de ce domaine l'a revendu à MM. Bastien. Les enfants de ces acquéreurs occupent actuellement la maison seigneuriale.

Château du Châtelet : Nous avons déjà parlé, à l'article *Fort-du-Plasne*, du fief du Châtelet, qui appartenait à la famille de Lezay. Le château de ce fief était situé au hameau des Febvre, sur le territoire de Grande-Rivière. Il occupait le sommet d'une éminence, sur laquelle il ne reste qu'un monceau de ruines.

Chapelle des Chauvins : Grande-Rivière dépendait de l'église paroissiale de l'Abbaye du Grandvaux, mais une chapelle, desservie par un vicaire résident, fut érigée en 1628, au hameau des Chauvins, par la famille Crétin, et dédiée à la Vierge. Cet édifice subsiste encore.

Curiosités naturelles : Il y a à Grande-Rivière deux petits lacs, l'un dit *des Brenets*, et l'autre *des Perrets*. On y pêche le goujon, la tanche, la perche et le brochet. La caverne des Brenets est assez remarquable. C'est de là que sort une partie de l'eau qui alimente le moulin Chapex.

Biographie : Ce village est la patrie d'Alexandre *Lemard* ou *Lémare*, né en 1766, au hameau des Febvre, cultivateur jusqu'à l'âge de quinze ans, chez son père, ensuite étudiant, maître de langues, professeur de rhétorique à Lyon, puis à Saint-Claude, curé constitutionnel d'Épy en 1792 ; nommé successivement membre et président de la commission administrative du département, il fut l'un des révolutionnaires les plus exaltés du Jura. Il conspira contre Napoléon, se fit nommer chirurgien-major dans les armées de l'empire sous un nom supposé, et se retira plus tard à Paris, où il se fit de nouveau professeur de langues. Il est l'auteur de deux ouvrages remarquables, ayant pour titres : *Cours de grammaire latine et française*, et l'inventeur de plusieurs appareils ingénieux. On cite surtout son caléfacteur des bains, sa cafetière à feu supérieur et son caléfacteur pot-au-feu, qui lui valut une médaille d'argent à l'Exposition de 1823. Il est mort à Paris, le 20 décembre 1835.